



BLS : 01 60 23 24 61/ 27 22 20 53 75

Prise de rendez-vous en Ligne :
<https://civ.blsspainvisa.com>

Email : emb.abidjan.vis@maec.es
Tél. 2722444850

**VISA DE RESIDENCE POUR TRAVAIL AVEC CONTRAT// FORMATION//
PRATIQUES PROFESSIONELLES (Art. 97 CODE TRA).
RESIDENCE WORK VISA WITH A CONTRACT//
TRAINING//PROFESSIONEL INTENRCHIP**

**(Apportez un original et photocopie de tous les documents,
passeport inclus/Kindly bring all the documents in original
and photocopy)**

- Un passeport valable minimum 6 mois au-delà de la date d'expiration du visa demandé et photocopie de la carte nationale d'identité / Applicant's passport valid for at least 180 days.
 - Carte consulaire et certificat de résidence pour les non ivoiriens exceptés les sierraléonais et les libériens non résidents en Côte d'Ivoire.
 - Remplir deux formulaires de demande de visa datés, signés et accompagnés de deux photographies d'identité en couleur sur fond blanc (photographies datant de moins de six mois) / / Application form, it should be fully completed and signed by the applicant with 2 recent colour passport photographs on white background, not stapled.
 - Copie du contrat de travail/ Photocopie of the contract agreement signed.
 - **AUTORIZACIÓN DE TRABAJO Y RESIDENCIA**, *développée* par les autorités espagnoles *concernant les travailleurs étrangers/ delivered by the* Oficina de Extranjería in Spain (Bureau d'Etrangers/ Foreign Office).
 - Un casier judiciaire délivré par les autorités du pays dans lequel il a résidé les 5 dernières années, légalisé par le Ministère des tutelles et le Ministère des Affaires Étrangères de ce pays, pour le demandant majeur de 18 ans, traduit en espagnol/ Police report from the country/countries where the applicant has been living for the last 5 years, translated and legalized.
 - Un certificat médical. Le certificat doit porter l'inscription suivante: "Le présent Certificat Médical atteste que Mr/Mme ... ne souffre d'aucune maladie ayant de graves répercussions sur la santé publique, conformément aux dispositions du Règlement Sanitaire International de 2005." / Medical certificate stating that the applicant is not a carrier of any contagious disease, dangerous to public health, in accordance with International Health Rules of 2005, translated.
 - Déclaration du travailleur dans lequel il s'engage à retourner en Côte d'Ivoire à la fin du séjour en Espagne/ Affidavit agreement to return to Côte d'Ivoire/Liberia/Sierra Leona after finishing the stay in Spain.
-

1. Les frais administratifs de traitement de la demande de visa (52.500 FCFA ou environ 61 euros) seront payés lors du dépôt du dossier et ne feront pas l'objet de remboursement/ Visa fee : Only payable in cash 40.000Cfas.
2. Des documents complémentaires pourront être demandés/ Other documents may be requested.
3. La présentation de tous les documents n'entraîne pas automatiquement la délivrance d'un visa/ The submission of all documents does not guarantee the issuance of the visa.